École XXX

À Paris, le XX/XX/2025

À l’attention de Mme l’Inspectrice d’académie, Directrice des services de l’Éducation nationale,

Sous couvert de M. / Mme l’IEN de la circonscription XXX

**Objet : Motion du conseil d’école**

*Copie aux organisations syndicales*

Les membres du conseil d’école de l’élémentaire/maternelle xxxx, réunis ce jour, dénonçent la suppression des 110 postes d’enseignant-es à Paris à la rentrée 2025, qui s’ajoutent aux 280 postes déjà retirés à l’académie de Paris ces deux dernières années. La situation catastrophique du remplacement dans l’Académie devrait à elle seule amener le ministère à faire d’autres choix budgétaires.

Nous dénonçons cette dégradation des conditions d’enseignement et des conditions d’apprentissages des élèves, notamment les plus fragiles, et exigeons l’annulation de ces suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires pour garantir la qualité du service public d’éducation à Paris : remplaçant-es, enseignant-es spécialisé-es, formateur-ices, TRS…

Nous demandons également le maintien du régime dérogatoire de décharge de direction, indispensable pour garantir le bon fonctionnement des écoles parisiennes.

Les membres du conseil d’école, élémentaire/maternelle XXX

Signatures